

A background photograph showing two workers in white protective suits and respirators working on a large, conical structure, likely a chimney or tower, during a demolition project. The scene is set outdoors with a clear sky.

RAPPORT RSE

2025

2026

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

LE MOT DE LA DIRECTION

Patrick BAUDENS



Aurélie BAUDENS



Ludovic BAUDENS



L'engagement d'une famille, l'expertise d'un métier.

Depuis toujours, DEMOLAF cultive des valeurs de rigueur et de proximité.

Cette année, nous franchissons une étape clé en structurant notre démarche RSE autour de trois engagements concrets :

- L'Humain au cœur : Sensibiliser et former nos équipes pour garantir leur sécurité et l'excellence de notre savoir-faire.
- L'Environnement maîtrisé : Réduire l'impact de nos chantiers de déconstruction et de dépollution (désamiantage - déplombage) en protégeant les ressources et la santé de tous.
- L'Exigence durable : Assurer une conformité réglementaire totale et une amélioration continue de nos pratiques.

Ce rapport n'est pas qu'un document, c'est la preuve de notre volonté de déconstruire avec soin pour bâtir durablement. Ensemble, nous préparons le terrain des générations futures.

La Direction de DEMOLAF



SOMMAIRE

Présentation du groupe LAF	04
Notre engagement social	09
Notre engagement environnemental	17
Notre engagement sociétal	25

PRÉSENTATION DU GROUPE LAF



PRÉSENTATION DU GROUPE LAF

La holding du groupe LAF assure la coordination stratégique, financière et opérationnelle de l'ensemble des sociétés qui la composent.

Elle est dirigée par Patrick Baudens, accompagné de ses enfants Ludovic Baudens et Aurélie Baudens, qui participent activement au développement du groupe. Ensemble, ils impulsent une vision commune, fondée sur la croissance, la diversification et la pérennité des activités.

NOS SAVOIRS-FAIRE

Laflutte
1982

Acteur complet du transport, de la location de bennes et de l'assainissement. Elle gère un centre de valorisation et de recyclage des matériaux, ainsi que le traitement des déchets pour une gestion durable.

Spécialiste du désamiantage, du déplombage et des opérations de curage en milieux sensibles. L'entreprise réalise également des travaux de démolition et de terrassement, en garantissant sécurité et maîtrise technique.

Demolaf
2007

DRA
2013

Entreprise de travaux spécialisée en maçonnerie et en VRD (voiries et réseaux divers). Elle réalise des chantiers de construction, d'aménagement et d'infrastructures pour des projets publics et privés.

Entreprise dédiée aux opérations de désamiantage, intervenant dans tous types d'environnements. Elle assure la mise en sécurité, le retrait des matériaux dangereux et la décontamination des sites.

Decontamiente
2016

Servilaf
2022

Société spécialisée dans l'entretien des équipements et la mécanique poids lourds. Elle assure la maintenance, le diagnostic et la réparation pour garantir la fiabilité des véhicules du groupe.

Société dédiée au transport, assurant la logistique et l'acheminement de matériaux et équipements. Elle accompagne les chantiers du groupe avec réactivité et professionnalisme.

Translaf
2026

DEMOLAF EN CHIFFRES



48 salariés au 1er janvier 2026



35.29% de femmes au 1er janvier 2026 aux fonctions supports



Âge moyen 38 ans



6 recrutements en 2025



9.2M € HT de CA en 2025



327 clients en 2025

NOS VALEURS



DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Pour DEMOLAF, il est indispensable de développer les compétences de chacun de nos collaborateurs via la formation continue, la montée en compétences, la transmission des savoir-faire ou encore par les parcours internes.



ASSURER LA SÉCURITÉ DE TOUS

La sécurité est notre valeur fondatrice car elle permet d'assurer la protection de la santé, de prévenir des risques. Mais c'est surtout la culture sécurité qui est partagée sur tous nos chantiers.



ÊTRE PROFESSIONNEL

Notre professionnalisme se résume à notre rigueur technique, notre qualité d'exécution, notre conformité réglementaire ainsi que notre traçabilité irréprochable.

NOS ENGAGEMENTS

01

SOCIAL

Sensibilisation et formation du personnel

Demolaf apporte une attention aux actions de sensibilisation qui sont organisées chaque année ainsi qu'à l'accueil, la sécurité renforcée et la formation continue du personnel aux bonnes pratiques.

02

ENVIRONMENTAL

Prévention et maîtrise des impacts environnementaux

Demolaf agit directement sur la réduction des déchets, des énergies, des nuisances et la prévention des pollutions liées à ses activités de démolition, de dépollution et de désamiantage.

03

SOCIÉTAL

Conformité réglementaire et amélioration continue

Demolaf veille à la stricte application du Code du travail, au maintien de ses certifications (GLOBAL Certification, Certification Amiante SS3 et QUALIBAT Démolition 1112) ainsi qu'au suivi des déchets via Trackdéchets (technicité confirmée).

08



NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL



NOTRE ENGAGEMENT SOCIAL

DEMOLAF place la sécurité, la santé et le bien-être de ses collaborateurs au cœur de sa stratégie. Grâce à un service QSE dédié, l'entreprise garantit la prévention des risques, la formation des équipes et le respect des exigences réglementaires.

Le développement des compétences et le management de proximité contribuent à une performance durable fondée sur la confiance et la fidélisation des savoir-faire.

Notre première richesse, ce sont nos équipes.



SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Notre politique sociale repose sur des pratiques responsables, un management de proximité et un engagement constant en faveur de l'épanouissement professionnel de chacun.

RECRUTEMENT ET INTÉGRATION DES COLLABORATEURS

Nous menons une politique de recrutement fondée sur les besoins opérationnels, la valorisation des compétences et l'ancrage territorial. Nous privilégions les emplois durables (**100% du personnel en CDI** sauf contrats d'apprentissage) et l'intégration progressive des nouveaux collaborateurs afin de garantir une montée en compétences adaptée à nos métiers.

Chaque nouvel arrivant bénéficie d'un processus d'intégration structuré, comprenant :



7 jours avant la prise de poste

Envoi d'un mail souhaitant la bienvenue au futur collaborateur et demandant le remplissage des documents nécessaire à son embauche. Celui-ci contient également les informations nécessaire au bon déroulement de sa première journée.

Jour J de la prise de poste

La première journée est consacrée à :

- Rencontrer l'équipe et les locaux,
- Effectuer l'accueil sécurité par le service QSE via des vidéos explicatives et obtenir ses EPI/matériel pour effectuer ses missions avec succès,
- Découvrir les avantages Demolaf via le livret d'intégration fourni lors du point avec le DRH pour la signature des documents (contrats, mutuelle...).



A la fin de la période d'essai

Un bilan de fin de période d'essai est effectué avec le responsable hiérarchique permettant de prendre de la hauteur, mais aussi d'évaluer l'intégration humaine et professionnelle du salarié. Cela offre également l'occasion d'apporter une attention sur les points positifs et axes d'améliorations.

Cette démarche favorise une prise de poste sécurisée, une meilleure compréhension des enjeux métiers et une intégration durable au sein des équipes.



Présentation de l'équipe autour d'un petit déjeuner d'accueil



Kit de bienvenu

OBJECTIFS 2026 - RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ET L'INTÉGRATION DES COLLABORATEURS

Nous souhaitons renforcer notre attractivité via :

- La poursuite du recrutement local et durable en fonction des besoins de l'entreprise.
- Le développement du parcours d'intégration des nouveaux arrivants afin d'assurer une prise de poste sécurisée et efficace. Les améliorations seront centrées sur la création de supports notamment de vidéos concernant l'accueil sécurité ainsi que le port des EPI.

DIVERSITÉ, ÉGALITÉ DES CHANCES ET INCLUSION

Nous attachons une importance particulière au respect de la diversité et à l'égalité des chances. Notre politique RH repose avant tout sur les compétences, l'expérience et la motivation, sans distinction d'origine, de genre ou de situation personnelle.

Nos équipes intègrent :

- **1 travailleur en situation de handicap** en raison de notre activité réglementée,
- **1 collaborateur de nationalité étrangère**,
- **4 apprentis** de différents domaines (administratif, travaux, QSE) participant activement à la transmission des savoir-faire.
- **7 POEI** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle) engagées depuis 2021.

Notre objectif est de créer un milieu de travail où chacun indépendamment de ses différences ou de son handicap, puisse réaliser pleinement son potentiel.



Les rémunérations sont définies selon :

- Une grille salariale interne pour la catégorie des ouvriers fondée sur les compétences et les responsabilités exercées, garantissant une équité de traitement à poste équivalent,
- La grille salariale conventionnelle pour la catégorie ETAM.

OBJECTIFS 2026 - DÉVELOPPER LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

L'objectif principal est de continuer à valoriser les compétences comme critère principal de recrutement au sein de DEMOLAF mais également de maintenir la diversité de notre société.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET PARCOURS PROFESSIONNELS

Nous investissons activement dans la formation et l'évolution professionnelle de nos collaborateurs afin d'accompagner les évolutions de nos métiers et d'améliorer la performance collective.

Nos actions de formation s'articulent autour de trois grands axes :

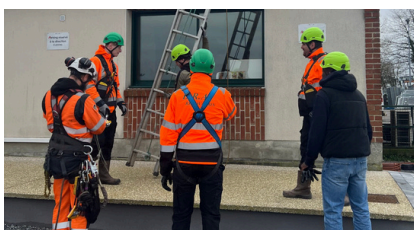
- Le **développement des compétences transversales et managériales**, avec des formations telles que la communication non violente, l'utilisation de l'intelligence artificielle ou la gestion d'équipe par du management.
- La **prévention et la sécurité au travail**, à travers des formations spécifiques telles que le SST (Sauveteur Secouriste du Travail), la sensibilisation aux risques routiers, les travaux en hauteur et l'utilisation sécurisée des équipements.
- L'**adaptation au poste et la montée en compétences techniques**, comprenant les formations réglementaires et opérationnelles liées aux activités de déconstruction, de désamiantage et de dépollution (CACES...).

Ces actions sont complétées par :

- **Une période de formation** organisée chaque année en janvier pour plusieurs collaborateurs, dédiée à la sécurité, aux bonnes pratiques et au développement des compétences,
- Le **suivi régulier des entretiens professionnels et annuels** permettant d'identifier les besoins de formation et les perspectives d'évolution de chacun.



Nous favorisons également la **promotion interne** et la **découverte progressive** de différents métiers au sein de l'entreprise, contribuant à la fidélisation des compétences et à l'engagement des équipes. Cette méthode d'organisation s'effectue le plus souvent par le passage du contrat de travail temporaire (intérim) au contrat à durée indéterminée. En 2025, **2 salariés ont bénéficié de ce parcours**.



OBJECTIFS 2026 - ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES

- Poursuivre les formations techniques, réglementaires et transversales.
- Pérenniser la période de formation annuelle réalisée en janvier.
- Effectuer plus d'actions d'informations sur le Compte Personnel de Formation (CPF) notamment par le biais d'affichage et de l'entretien professionnel.

SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DES RISQUES

La sécurité constitue une priorité absolue chez DEMOLAF et c'est pourquoi nous faisons tout notre possible pour diminuer notre taux de fréquence d'accident du travail.

Pour cela, nous mettons en œuvre des moyens humains, matériels et organisationnels.

Nos actions incluent notamment :

- La mise à disposition d'Équipements de Protection Individuelle (**EPI**) conformes, régulièrement contrôlés et renouvelés,
- L'utilisation d'Unités Mobiles de Décontamination **ergonomiques et conformes** en lien avec les normes réglementaires,
- La **formation spécifique de notre équipe QSE** pour le contrôle des EPI, les travaux en hauteur et la prévention des risques métiers,
- La **mise à jour annuelle du DUERP**, notamment lors d'audit ou évolution significative des activités,
- L'organisation de la **journée prévention annuelle**, destinée à sensibiliser l'ensemble du personnel aux risques et aux bonnes pratiques opérationnelle ainsi que de sécurité.



OBJECTIFS 2026 - RENFORCER LA PRÉVENTION ET LA SÉCURITÉ

L'objectif est de réduire notre taux de fréquence d'accidents du travail par 2 sur l'année via diverses actions :

- Diffuser des flashes sécurité chaque mois au sein des locaux de DEMOLAF (tableau d'affichage).
- Développer les quarts d'heures sécurité sur chantier.
- Poursuivre les formations de notre équipe QSE ainsi que les sensibilisations du personnel avec notamment le maintien de la journée prévention en début d'année.
- Développer une gazette d'entreprise reprenant des éléments en lien avec la sécurité ainsi que la veille réglementaire (1ère édition publiée en janvier 2026).



QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL ET ENGAGEMENT DES ÉQUIPES

Nous accordons une attention particulière au bien-être de nos collaborateurs et à la création d'un environnement de travail à la fois agréable, sécurisé et motivant.

Convaincus que la qualité de vie au travail est un levier essentiel de performance et de fidélisation, nous mettons en place des actions favorisant la cohésion, l'épanouissement professionnel et l'implication durable des équipes.



Des **moments conviviaux** sont régulièrement organisés afin de renforcer les liens entre collaborateurs, tels que des repas d'équipe, des événements internes comme le Secret Santa, des petit-déjeuners à l'occasion des anniversaires, naissances ou encore des temps de partage lors de périodes clés de l'année.

Ces initiatives contribuent à instaurer un climat de confiance et à encourager l'esprit d'équipe.

Nous favorisons également les **échanges informels** en dehors du cadre strictement professionnel, permettant de consolider la cohésion et de maintenir une ambiance de travail positive.

Cette **proximité humaine** est renforcée par le fonctionnement de l'entreprise à **taille humaine**, qui facilite l'écoute, la disponibilité du management et la réactivité face aux besoins des collaborateurs.

Les conditions matérielles de travail font aussi l'objet d'une attention constante.

Nos locaux sont **récents, confortables et adaptés** aux activités de l'entreprise.

Les équipements professionnels sont **modernes, régulièrement renouvelés** et complétés chaque année par la remise d'une **tenue de dotation individuelle de 235 € pour 2025** ainsi que d'un **équipement de confort** pour les opérateurs, garantissant à la fois confort et sécurité.

Des **espaces de pause** ont été aménagés pour permettre aux équipes de se détendre, notamment avec l'installation d'un **jeu de fléchettes** ainsi que de **2 terrasses** pour profiter des beaux jours.





La présence d'une **voie verte à proximité immédiate** des locaux permet également aux collaborateurs de marcher, courir ou simplement prendre l'air durant la pause méridienne.

Depuis avril 2026, les salariés ont la **possibilité de pratiquer une activité sportive** dans une salle mise à disposition par l'entreprise.

Ils peuvent ensuite utiliser les vestiaires mis à leur disposition pour se doucher, participant ainsi à leur bien-être au quotidien.

Par ailleurs, les deux **parkings de l'entreprise sont sécurisés** afin d'assurer la protection des véhicules et des effets personnels des salariés. Ces aménagements participent à un environnement de travail serein, renforce le sentiment de sécurité au quotidien et s'inscrit pleinement dans notre démarche globale d'amélioration continue des conditions de travail.



Enfin, nous accompagnons nos collaborateurs par des **avantages sociaux** visant à valoriser leur engagement et à renforcer leur protection.

Une **prime de partage de la valeur** correspondant à 3% de la rémunération brute est versée depuis 2021, traduisant la volonté de l'entreprise d'associer les salariés à ses performances.



L'**adhésion à la CISBTP** permet également aux collaborateurs de bénéficier d'avantages, de réductions et de tarifs préférentiels sur différents services et loisirs, contribuant à améliorer leur pouvoir d'achat et leur qualité de vie.

OBJECTIFS 2026 - MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

- Continuer à développer la cohésion de nos équipes.
- Maintenir des équipements modernes et adaptés aux besoins des collaborateurs.
- Renforcer le dialogue social et la proximité managériale par le biais de formations.

NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

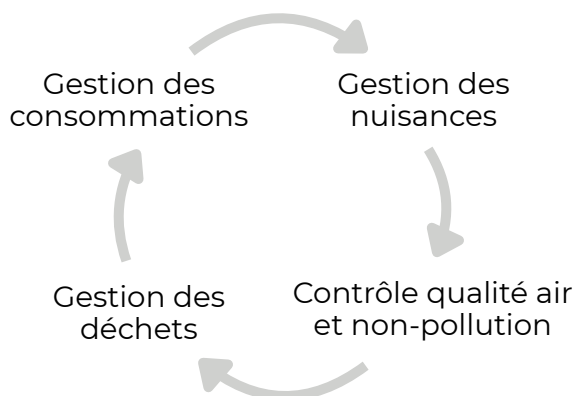
Consciente de l'impact environnemental de ses activités, DEMOLAF s'engage à maîtriser et réduire son empreinte écologique à toutes les étapes de ses chantiers. Chaque intervention est organisée afin de limiter les nuisances, d'optimiser les flux logistiques et de préserver le milieu naturel et le cadre de vie des riverains.

Acteur de la dépollution, DEMOLAF inscrit ses pratiques dans une logique d'économie circulaire en favorisant le tri à la source, la traçabilité et la valorisation des déchets. L'entreprise développe des filières de réemploi et de recyclage, contribuant ainsi à la réduction de l'enfouissement et à la préservation des ressources naturelles.

Déconstruisons ensemble pour reconstruire l'avenir !



GESTION DES RESSOURCES ET MAÎTRISE DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL



L'impact environnemental de DEMOLAF repose sur une gestion responsable des consommations, des nuisances, des déchets, ainsi que sur le contrôle de la qualité de l'air et la prévention de toute forme de pollution.

Nous veillons à limiter notre empreinte écologique à chaque étape de nos activités, tant sur les chantiers que dans nos locaux.

GESTION DE NOS CONSOMMATIONS

L'eau, l'électricité et les carburants constituent des ressources essentielles au bon fonctionnement de nos opérations. Bien que ces consommations soient indispensables à la réalisation des chantiers, DEMOLAF s'attache à les maîtriser et à les réduire autant que possible.

L'eau est notamment utilisée pour garantir la sécurité des équipes, assurer la décontamination du personnel et des déchets, ainsi que pour limiter les émissions de poussières lors des opérations de désamiantage et de démolition.

L'électricité permet d'assurer le fonctionnement des bureaux et l'utilisation du matériel électrique sur les chantiers.

Concernant les carburants, nous avons mis en place des actions concrètes pour réduire notre empreinte carbone, telles que le **covoiturage avec les camions** de chantier, le **renouvellement régulier de notre parc automobile** et **l'intégration de véhicules électriques** pour certains collaborateurs.

Notre flotte compte **60 véhicules et engins**, dont **80 % ont moins de 10 ans**, garantissant le respect des normes anti-pollution en vigueur. Entre 2023 et 2025, nous avons investi dans l'acquisition de **12 nouveaux véhicules**, afin d'améliorer la performance environnementale, la sécurité et la fiabilité de nos équipements.



OPTIMISATION DE NOS FLUX LOGISTIQUES

Pour le traitement des déchets, nous sélectionnons la **plateforme la plus proche** du lieu d'intervention afin de limiter les distances de transport, réduire les émissions de CO₂ et diminuer notre empreinte carbone.

Nous **optimisons** également le remplissage des big bags et l'organisation des chargements par nature des déchets afin de maximiser chaque transport et d'éviter les déplacements inutiles.

Cette organisation s'inscrit dans une logique de sobriété énergétique, de réduction des nuisances liées aux transports et de préservation des ressources, tout en garantissant un traitement conforme et sécurisé des déchets.

Nos consommations 2025 se sont élevées à :

- Eau : **2 312€** (consommation maîtrisée comparé à 2024)
- Électricité : **13 703.66€** (consommation maîtrisée comparé à 2024)
- Carburant : **418 624€** (augmentation de 9.9% comparé à 2024)

Le suivi de ces indicateurs permet à DEMOLAF d'identifier des axes d'amélioration et de renforcer ses actions en faveur d'une gestion plus sobre et durable des ressources.

OPTIMISATION LOGISTIQUE ET RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Depuis 2023, DEMOLAF intègre directement en interne, les bases vie nécessaires aux équipes au sein des Unités Mobiles de Décontamination (**5 UMD-BV** ont vu le jour).

Cette évolution organisationnelle permet de limiter les transports vers les chantiers et contribue à la réduction de l'empreinte carbone liée aux déplacements logistiques.



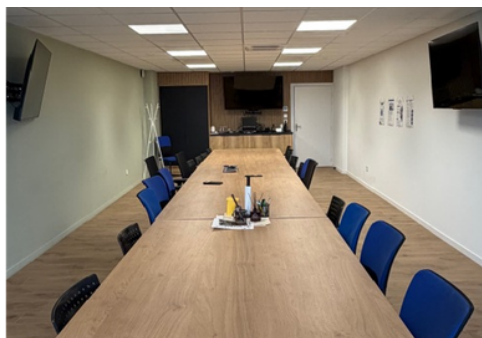
Par ailleurs, nos **chantiers sont équipés d'éclairages LED**, une solution plus performante énergétiquement qui permet de diminuer significativement les consommations d'électricité et de réduire l'empreinte carbone des opérations.

Nous privilégions également les **grands déplacements pour les chantiers éloignés** du dépôt. Cette organisation permet d'optimiser les trajets et de réduire de moitié notre empreinte carbone liée aux déplacements.

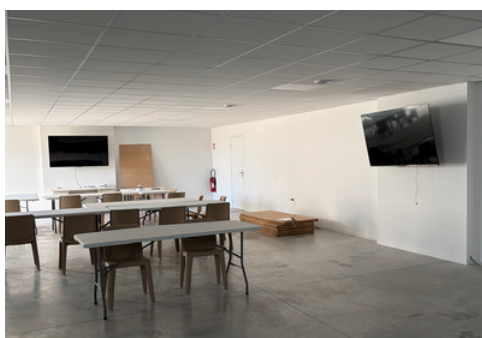
SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE ET SENSIBILISATION AUX ÉCO-GESTES



Dans nos locaux récemment rénovés, dont la surface est passée de **1 450 m² à 2 400 m²** en 2023 grâce à la construction d'un nouveau bâtiment, nous avons intégré des équipements conformes aux nouvelles normes environnementales, notamment une isolation thermique performante et des pompes à chaleur.



Nous avons également installé un **système d'éclairage automatique** dans les zones de passage (circulations, sanitaires), ainsi qu'une **climatisation réversible programmée** pour fonctionner uniquement pendant les heures d'ouverture, afin d'optimiser nos consommations d'énergie.



Une **salle de réunion équipée pour la visioconférence** permet de limiter les déplacements professionnels, contribuant ainsi à la réduction de notre impact environnemental.

Enfin, nous disposons d'une **salle de formation** modulable, divisible en deux espaces et équipée d'un vidéoprojecteur, permettant d'organiser des sessions de formation directement dans nos locaux.



Afin de limiter l'usage du plastique, nous avons mis en place une **fontaine à eau** accompagnée de la distribution de gourdes à nos collaborateurs, contribuant ainsi à la réduction de la consommation de bouteilles jetables.

Par ailleurs, nous avons installé des **supports d'affichage** dans le réfectoire, les sanitaires et les bureaux pour sensibiliser notre personnel aux éco-gestes liés à la consommation d'eau et d'électricité et encourager des pratiques plus responsables au quotidien.



En début d'année **2026**, un **abri à vélos** a également été construit afin d'encourager les salariés à privilégier les mobilités douces, notamment les trajets domicile-travail à vélo.

OBJECTIFS 2026 - ENVIRONNEMENTAUX ET SÉCURITÉ

- Mettre en place des compteurs de suivi des consommations d'eau pour le dépôt/bureaux et les chantiers afin d'analyser les usages et de déployer des actions de réduction ciblées.
- Installer 4 bornes de recharge pour véhicules électriques sur le parking de l'entreprise afin d'accompagner la transition vers des mobilités plus durables.
- Engager l'installation de panneaux solaires sur nos bâtiments afin de développer le recours aux énergies renouvelables et de contribuer à la diminution de notre empreinte carbone.
- Renforcer la prévention des risques routiers par la formation des salariés aux dangers de la route (éco-conduite).
- Poursuivre la mutualisation des bases vie et des Unités Mobiles de Décontamination (UMD) (1 prévue pour 2026) afin de limiter les transports et de réduire durablement notre empreinte carbone.
- Effectuer un bilan carbone d'un chantier type nous permettant de quantifier et ainsi diminuer notre empreinte carbone.



GESTION DES NUISANCES

Sur nos chantiers, nous veillons à minimiser les nuisances liées à nos travaux, tant pour l'environnement que pour les riverains.

BRUIT ET VIBRATIONS

- Nous renouvelons régulièrement notre parc matériel, en intégrant de nouveaux équipements moins bruyants et plus performants **(5 nouveaux matériels en 2025)**.
- Nous planifions les chantiers en tenant compte de l'environnement rural ou urbain, de la saison et de la luminosité pour limiter l'impact sonore.
- Des matelas amortisseurs sont installés sur les chantiers pour réduire le bruit des impacts lors des manipulations et chutes de matériaux.

POUSSIÈRE ET VISUEL

- Nous utilisons des barrières de chantier de type HERAS et barrières pleines pour réduire la visibilité des chantiers.
- Des canons à brumiser sont mis en place pour limiter la dispersion de poussières.
- Les chantiers sont confinés lorsque cela est nécessaire pour empêcher la propagation de la pollution.
- Notre société sœur, LAFLUTTE, intervient en fonction du besoin pour le nettoyage des voiries à proximité des chantiers.
- Des sourdines sont installées auprès des extracteurs pour diminuer nos émissions sonores (décibels) sur sites à milieu occupé.
- Des caissons double exfiltration sont mis en place lorsque le lieu du chantier ne permet pas le rejet de l'air vers l'extérieur.

Ces mesures nous permettent de préserver la qualité de vie des riverains et de maîtriser l'impact environnemental de nos activités sur chantier.

OBJECTIF 2026 – MAÎTRISE DES NUISANCES SUR CHANTIER

- Maintenir les exigences en matière de nuisances sur l'ensemble de nos chantiers, en respectant les préconisations définies par les maîtres d'ouvrage, afin de garantir la sécurité, le confort des riverains et la conformité environnementale.
- Mesurer l'impact des sourdines sur la réduction des nuisances sonores.
- Mettre en place pour chaque équipement, des notices de référence précisant les niveaux de consommation et les émissions sonores (décibels), afin d'optimiser le pilotage de nos performances environnementales.



CONTRÔLE QUALITÉ DE L'AIR ET PRÉVENTION DE TOUTE FORME DE POLLUTION

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR NOS CHANTIERS

En étroite collaboration avec nos partenaires EUROFINS et DIAGCONSULT, nous réalisons toutes les opérations de désamiantage sous le contrôle rigoureux des mesures définies par la **norme FDX 46-033**.

Les analyses représentent **5,9 % du chiffre d'affaires 2025** lié à l'activité de désamiantage, traduisant l'importance accordée au contrôle, à la sécurité et à la prévention des risques environnementaux.

PRÉVENTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

Dans le cadre de notre démarche de réduction des émissions polluantes, **73%** de notre flotte de véhicules est **équipée de systèmes de dépollution fonctionnant à l'AdBlue**. Nous privilégions les véhiculés équipés d'AdBlue en premier lieu, le reste de la flotte concerne les véhicules en sommeil.

Ce dispositif permet de limiter les émissions d'oxydes d'azote et de réduire l'impact environnemental de nos déplacements professionnels.

Cette action s'inscrit dans nos engagements en faveur d'une mobilité plus propre et d'une meilleure maîtrise de notre empreinte environnementale.

OBJECTIF 2026 – PRÉVENTION DE LA POLLUTION ET QUALITÉ DE L'AIR

- Maintenir un niveau élevé de qualité et de fiabilité des analyses d'air sur l'ensemble de nos chantiers, conformément à la norme FDX 46-033, afin de prévenir toute pollution et de garantir la protection des équipes, des riverains et de l'environnement.
- Poursuivre nos actions en faveur d'une mobilité plus propre, notamment par l'utilisation de véhicules équipés de systèmes de dépollution à l'AdBlue et le renouvellement de notre flotte, afin de réduire durablement les émissions polluantes liées à nos déplacements professionnels.

GESTION DE NOS DÉCHETS

GESTION DES DÉCHETS

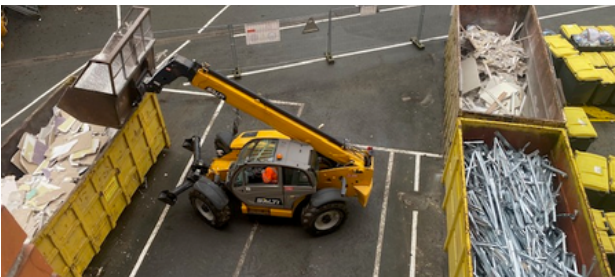
Nous collaborons avec nos principaux prestataires, tels que LAFLUTTE, SITA, SUEZ, SECHE, REEMPRO, CEGELEC, BAUDELET pour assurer le suivi et le traitement approprié de chacun de nos déchets.

Depuis 2024, nous mettons tout en œuvre pour réduire notre impact lié aux déchets.

Sur nos chantiers, nous privilégions le **réemploi** et la **valorisation des matières**, conscients que nos ressources ne sont pas illimitées. Grâce à nos prestataires, nous garantissons la réutilisation et la valorisation des matériaux, contribuant ainsi à une économie circulaire locale.

2024

- Déchets amiante traités : 1 751 t
- Déchets plomb traités : 3.97 t



2025

- Déchets amiante traités : 1 312 t
- Déchets plomb traités : 9.6 t



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

En parallèle, nous agissons pour préserver et favoriser la biodiversité autour de nos sites. Nous avons récemment installé un **poulailler, des nichoirs** pour oiseaux et des **maisons à insectes**, encourageant la faune locale.



OBJECTIF 2026 – GESTION DES DÉCHETS ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Pour continuer à réduire notre impact environnemental et renforcer notre engagement en faveur de la biodiversité, nous avons défini plusieurs objectifs :

- Poursuivre le réemploi et la valorisation des matériaux sur nos chantiers, en collaboration avec nos prestataires afin de réduire notre consommation de ressources et d'encourager la circularité.
- Mettre en place des ruches autour de nos locaux en partenariat avec une entreprise spécialisée, afin de soutenir la pollinisation et favoriser la biodiversité locale.
- Quantifier pour mieux s'organiser afin d'améliorer nos pratiques dans le réemploi.

NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL



NOTRE ENGAGEMENT SOCIÉTAL

Consciente de son rôle d'acteur économique et territorial, DEMOLAF inscrit son développement dans une démarche responsable fondée sur l'éthique, la transparence et le respect des parties prenantes.

À travers ses engagements en matière de conformité, d'ancrage local, d'inclusion et de relations partenaires, l'entreprise contribue activement au dynamisme du territoire tout en garantissant des pratiques professionnelles fiables, responsables et durables.

Agissons localement pour un impact positif et durable



ENGAGEMENT QUALITÉ ET CONFORMITÉ

DEMOLAF inscrit son activité dans une **démarche exigeante de qualité et de conformité réglementaire**. Nos certifications professionnelles GLOBAL Certification et QUALIBAT Démolition 1112 attestent du respect des normes en vigueur et de notre engagement en matière de performance et de fiabilité.

Nous réalisons régulièrement des **audits de conformité**, à la fois en **interne** et par l'intermédiaire d'un **centre de certification**, afin de garantir le respect des exigences techniques, réglementaires et sécuritaires.

Dans le cadre de notre certification Qualibat 1112, un questionnaire de satisfaction est transmis aux clients afin d'évaluer la qualité de nos prestations.

OBJECTIF 2026 – AMÉLIORATION DE LA SATISFACTION CLIENT

- Mettre en place un formulaire numérique permettant de recueillir de manière plus systématique les avis clients et d'améliorer notre démarche qualité.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET DÉONTOLOGIE

Nous attachons une importance particulière à l'éthique professionnelle et à la transparence dans nos relations commerciales.

Nos devis intègrent des **conditions générales propres à DEMOLAF**, garantissant clarté, traçabilité et conformité contractuelle.

La **sélection de nos sous-traitants** repose sur des critères stricts : assurance en cours de validité, qualification professionnelle, attestations sociales, fiscales et juridiques à jour. Toutefois, nous **limitons volontairement le recours à la sous-traitance**, le groupe disposant en interne des compétences nécessaires pour assurer une large autonomie sur les chantiers.

Notre politique d'achats prévoit systématiquement la **consultation d'au minimum deux devis**, garantissant une mise en concurrence équitable et une gestion rigoureuse des ressources. Nous rédigeons également un "mini" **appel d'offre** courant juin-juillet pour les tenues de dotations ainsi que les EPI de confort.

PROTECTION DES DONNÉES ET CONFORMITÉ

La protection des données constitue un engagement fort de l'entreprise. Une politique interne conforme au **RGPD** est appliquée, avec signature d'un engagement par chaque collaborateur lors de son embauche.

Des **engagements de confidentialité** spécifiques sont également signés pour les données traitées au sein des bureaux, assurant la sécurisation des informations sensibles, qu'elles soient relatives aux clients, aux partenaires ou aux salariés.

ANCRAGE TERRITORIAL, EMPLOI LOCAL ET INCLUSION

Acteur économique du territoire, DEMOLAF favorise **l'emploi local**, notamment en recrutant des intérimaires en fonction de la localisation des chantiers afin de limiter les déplacements et soutenir l'économie locale.

Notre engagement en faveur de l'inclusion est reconnu par le **label « Emploi + »** décerné par la Communauté Urbaine d'Arras.

Nous collaborons également avec des **structures d'insertion** telles que InterActiv, Proman, Humando ou Janus pour la mise en place de **contrats d'insertion avec 998.25 heures en 2025**, ainsi qu'avec France Travail dans le cadre de dispositifs **POEI dont 2 effectuées en 2025**.



ENGAGEMENT LOCAL ET PARTENARIATS

Nous soutenons activement la **vie associative locale** à travers des sponsors comme FREEDANCE et PROMOSPORT Beaumetz ainsi que par des subventions accordées (**8 000€ en 2025** pour PROMOSPORT Beaumetz et **700€ en 2026** pour les Écuries des Charmes de Duisans).



Nous collaborons avec la **Fédération Française du Bâtiment** du Nord-Pas-de-Calais, contribuant ainsi aux échanges professionnels et au développement du secteur.



Nous collaborons avec **“Thibaut le chemin vert”** un producteur local de fruits/légumes afin de proposer à la vente, des paniers frais et de saison chaque semaine à l’ensemble des collaborateurs. Cette initiative vise à faciliter l’accès à une alimentation saine et locale directement sur le lieu de travail, tout en soutenant l’agriculture de proximité.



Notre **politique d’achats** privilégie les circuits courts et les fournisseurs locaux, notamment dans le département du Pas-de-Calais (62).

Nous favorisons la proximité géographique pour l’approvisionnement en matériaux (notamment les granulats/cailloux) et travaillons avec des **distributeurs locaux** (exemples ci-dessous concernant les EPI) afin de soutenir l’économie territoriale et de limiter l’empreinte carbone liée aux transports :

- TERNOIS DESCAMPS à Arras (62)
- SPORTEL à Saint-Nicolas (62)
- FERNAGUT à Saint-Michel-sur-Ternois (62)
- COLBLEU à Wambrechies (59)

OBJECTIF 2026 – DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET VALORISATION DE NOS MÉTIERS SUR LE TERRITOIRE

- Organiser une journée portes ouvertes afin de faire découvrir nos activités, promouvoir les métiers de la déconstruction et susciter des vocations sur le territoire.
- Consolider et développer nos partenariats avec les acteurs locaux, économiques et institutionnels, qui contribuent au bon déroulement de nos activités et à notre ancrage territorial.

